



Nombre de Conseillers Elus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 10

COMMUNE DE HANDSCHUHEIM

PROCES-VERBAL

SEANCE du 21 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un juillet à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sous la Présidence de Monsieur Alfred SCHMITT, Maire et sur convocation qui leur a été adressée en date du 15 juillet 2025.

Membres présents : Mme. BARTH Stéphanie, Mme. EBERSOLD Katia, Mme. KIBLER Louise, M. KOERCKEL Jacques, M. MEUNIER Alain, M. MICHEL Vincent, M. OBRECHT Jean-Michel, Mme RISCH-MINKER Fabienne, M. WICK Bernard.

Membres excusés : M. HELLUY Martial

Membres bénéficiant d'une procuration :

Secrétaire de séance : Mme. KIBLER Louise

Secrétaire auxiliaire : Mme. ZAVAGNI Stéphanie

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Création d'un emploi d'Agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles
4. Divers

Le Maire accueille et salue les membres du conseil municipal et ouvre la séance à 19h30.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'art. L 2212-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Mme KIBLER Louise, en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte rendu de la séance du 14 avril 2025.

3. CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT SPECIALISE DE 1^{ERE} CLASSE DES ECOLES MATERNELLES

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le poste d'accompagnateur de transport scolaire est arrivé à terme des 6 années de renouvellement de contrat à durée déterminée. La collectivité est donc dans l'obligation de proposer un contrat à durée indéterminée.

Occupé par Maryline SBINNE jusqu'à présent, il s'agit désormais de proposer un emploi permanent comme indiqué comme suit :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, décide de la création d'un emploi permanent d'Agent spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps non complet, à raison de 6,38 /35^{ème}, soit 6 heures et 23 min à compter du 01 septembre 2025, pour les fonctions d'accompagnatrice de transport scolaire.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8

Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : **558**, indice majoré : **478**

4. DIVERS :

- Urbanisme :
 - CU 067 181 25 R0001 & DIA 0003/2025 vente maison 53 impasse des Framboises
 - CU 067 181 25 R0002 & DIA 0004/2025 vente terrain rue des Vergers
 - DIA 0005-0006-0007 Terrains Rue de L'Ackerzehn
 - DP 067 181 25 R0003 & R0004 coupe et abatage arbres morts
 - PA 067 181 25 R00001 division de terrain en vue de construction Rue des Rivières
 - PD 067 181 25 R00001 démolition partielle d'un mur 27 rue principale
- Retour du Maire à la suite du passage en mairie d'un représentant de WELLER Immobilière concernant le désordre de moisissures d'un des logements en rez-de-jardin de la Villa Augusta.
- Retour du Maire à la suite du passage en mairie d'un particulier intéressé par l'achat et le projet de PA de l'ensemble terrain + maison Rue des rivières. (*Réflexion sur l'éventualité de vente du chemin rural avec conditions, à délibérer le 01/09*)
- Retour sur le rapport d'intervention Voegele de la révision annuelle de l'Eglise & avancement projet de l'auvent (*Attente du devis de consolidation de la base du beffroi + demander devis comparatifs*)
- Information et préparatifs d'organisation de Händsche en tant que Commune à l'honneur de la com.com du jeudi 18 septembre (*proposition de projection du spitzberg*).
- Fond communal Alsacien de 100 000 € (*demande de subvention en incluant le devis des panneaux photovoltaïques + EP + pose des fourreaux*)
- Abattage d'un arbre mort suite passage expert CeA.
- Prochain conseil fixé au 01 septembre, avec délibérations à prendre, notamment sur les nouveaux statuts du SIVU d'Achenheim/ plan de financement du Fond Communal Alsacien/ vente chemin rural...

Un dernier tour de table permet de soulever le souci de priorité au niveau du carrefour Laegert et places de stationnement. Le maire informe également des diverses signalisations complémentaires à mettre en place (panneau impasse rue des Vignes & Vosges/ refixer miroir impasse des Framboises/ panneau d'interdiction de passage par grands vents au niveau des arbres à proximité de l'exploitation d'héliciculture)

Annexes point 3 : décompte de la durée hebdomadaire

Annexes points divers : plans permis d'aménager/ dossier panneaux photovoltaïques/ rapport Voegele/ photos arbre mort...

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, après un dernier tour de table, M. le Maire lève la séance à 21h30, en remerciant les conseillers de leur participation active.